

# Embaucher une personne en situation de handicap

Aménager le poste et définir le périmètre des missions pour permettre à une personne en situation de handicap d'être parfaitement intégrée dans le collectif de travail



Ressources humaines | Handicap | Adaptation | Aménagement

## Bénéfice de la solution

- **Compenser la situation de handicap grâce à un aménagement adapté**
- **Concilier insertion sociale et développement de l'exploitation**
- **Alléger la charge de travail et sécuriser le travail**

## GAEC DES OISEAUX (61)

2,5 UTH ; 2 associés  
120 ha SAU ; 100 vaches laitières



Nicolas s'est installé en 2015 avec Bruno, le père de Noémi. Puis en octobre 2021, au départ à la retraite de Bruno, Xavier, un ancien stagiaire, s'est associé avec Nicolas. Noémi, le fils de Bruno a commencé à travailler en 2007 avec son père sur l'exploitation en tant que salarié agricole et travailleur handicapé reconnu. Malgré, les évolutions de l'exploitation et les arrivées successives d'associés, il a pu trouver sa place et contribue pleinement aux activités de l'exploitation.



Noémi a un handicap mental, il a travaillé sur la ferme aux côtés de son père de 2007 à 2015. Au départ de son père à la retraite, le poste a été aménagé et les missions ont été définies afin d'assurer le maintien de Noémi sur l'exploitation et d'optimiser les travaux effectués par chacun des membres de l'exploitation.

Noémi ne sait pas lire, par conséquent il ne peut pas lire le numéro des vaches et ni les consignes qui doivent donc être dites à l'oral. Nous échangeons tous les jours tous les trois durant la pause du café, les consignes sont transmises à cette occasion quotidiennement. Noémi est parfaitement intégré et adapté à cette organisation. Ces deux missions principales sont le nettoyage des logettes et la traite qu'il effectue en binôme avec un associé. Il travaille à mi-temps, nous avons donc limité le nombre de tâches pour faciliter son travail. Il intervient dans un cadre bien défini, dans lequel il est sécurisé. Toutes les tâches qu'ils réalisent en autonomie nous font gagner un temps précieux.

En 2019, nous avons été aidés par Cap Emploi (organisme accompagnant les personnes bénéficiant d'une reconnaissance travailleurs handicapés) qui nous a accompagné sur l'aménagement du poste de travail de Noémi. L'objectif était de trouver des missions où il pouvait être en autonomie et nous libérer du temps. Nous avons trouvé cet accompagnement bénéfique, car cela permet d'avoir une personne neutre, ce qui aide pour faire passer les messages et trouver les bons mots. Nous avons aussi bénéficié d'un financement de la MSA et de l'AGEFIPH\* pour investir sur des griffes avec post trempage et désinfection automatique. La mise en place de ces griffes a permis de minimiser les risques d'erreurs sur le lavage, de rendre Noémi plus autonome et de lui faire gagner en confiance. Cet investissement a aussi été profitable pour tout le monde car il a permis d'améliorer le temps de travail et il a réduit fortement le nombre de gestes répétitifs.

\*Association pour la gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

## Aménager le poste et définir le périmètre des missions pour permettre à une personne en situation de handicap d'être parfaitement intégrée dans le collectif de travail



### Avantages

- Pouvoir aider une personne en situation de handicap à s'insérer dans la vie active
- Sécuriser l'emploi d'une personne en situation de handicap
- Améliorer les conditions de travail pour la personne en situation de handicap et l'ensemble du collectif de travail
- Avoir de la main d'œuvre pour réaliser les tâches quotidiennes : réduire l'astreinte de la traite et ainsi gagner en souplesse



### Inconvénients

- Nécessite un travail sur la fiche de poste et l'articulation avec celles des autres travailleurs
- Certaines tâches ne sont pas accessibles à la personne en situation de handicap
- Chronophage : rappeler les consignes...
- Peut nécessiter des aménagements de poste

### A noter

- **Difficulté de mise en œuvre**  
Facile / **Complexe** / Très complexe
- **Temps de mise en œuvre**  
Immédiat / **Sur la campagne** / Plus d'un an
- **Coût d'investissement et de fonctionnement**  
< 5 000 € / De 5 000 à 20 000 € / **> 20 000 €**  
Très variable d'une situation à une autre

### Conditions de réussite

- Se faire accompagner par des organismes spécialisés (AGEFIPH, Cap Emploi, MSA...) afin d'avoir une analyse en fonction du handicap et faire le lien avec les parents/éducateurs/tuteurs de la personne en situation d'handicap
- S'adapter aux spécificités de la personne :
  - Evaluer l'autonomie possible du travailleur en situation de handicap (passage de consignes, recadrage)
  - Adapter son style de communication à la personne
  - Prendre le temps de connaître et comprendre le handicap de la personne
  - Aménager le poste de travail pour garantir la sécurité et la qualité de travail
- Spécifique au handicap mental :
  - Savoir dire ce qui se passe bien, valoriser le travail de la personne
  - Avoir confiance en la personne et avoir envie de l'accompagner

### Contact

**Céline COLLET** – 02 31 47 22 84 – celine.collet@normandie.chambagri.fr

Financé par